CCI ÎLE DE LA RÉUNION

Date maj : 21/01/2025
Code Répertoire Spécifique : RS5369
Date d'enregistrement: 17/03/2021
Certificateur: CCI FRANCE
Domaine : Ressources Humaines

Traiter la Paie

POLE FORMATION – FORMATIONS PROFESSIONNELLES

VOTRE FUTURE COMPETENCE

Objectifs : aptitudes et compétences visées

- Préparer la paie et les déclarations sociales et fiscales.
- Traiter, enregistrer et contrôler la paie.
- Traiter, enregistrer et contrôler les déclarations sociales et fiscales.

Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation :

Méthodes mobilisées : Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.
Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises,
Support de formation remis aux participants.

Modalités d'évaluation : Les acquis sont évalués au travers d'exercices d'application ou QCM et feront l'objet d'échanges ou de corrections avec le formateur.
Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Si option CCE: Epreuve écrite (cas pratiques) basée sur le référentiel de la compétence visée

Types de structures concernées :
Toutes catégories d'entreprises et tous secteurs d'activité

Poursuite de Formation, passerelles (Cf. RS):
Notre offre de formations vous permettra de développer des compétences complémentaires – nous consulter.

Accessibilité aux personnes porteuses de Handicap :

- Tous les sites sont accessibles
- Le parcours pédagogique peut être individualisé

sur étude avec le référent handicap.

NOTRE OFFRE DE FORMATION

Public visé :
Personnel du service paie, du service comptable, assistant du personnel ou collaborateur de dirigeant.

Prérequis :
Pas de prérequis particulier.

Si option CCE: Le CCE est accessible à toute personne exerçant ou ayant exercé une mission effective en lien avec les compétences du référentiel concerné.

Validation de la formation :
Certificat de réalisation ou
Certificat de Compétences en Entreprise – CCE « Traiter la Paie». La certification est acquise à vie.

Validation des acquis de l'expérience (VAE) :
Accessible sur dossier, l'Organisme Certificateur est CCI France.
Accompagnement personnalisé possible sur devis.

Durée : 49 heures (ou 52 heures avec option CCE)

Modalités et délai d'accès :
Modalités : accès à la formation après envoi du bulletin d'inscription et de l'entretien de validation,
Si inscription au CCE, une fiche d'inscription pour la certification des compétences est à compléter,
Date de démarrage : Voir calendrier (disponible sur demande)
Délai d'accès : selon validation du financeur

Tarifs INTER : 2940 € + (500 € option CCE)
Tarif Intra : Nous consulter

Lieux et contacts : Filière tertiaire

Pôle Formation SUD – 15 route de la balance 97410 Saint- Pierre 0262 96 96 54 - 0262 969696 – fcsud@reunion.cci.fr
Pôle Formation Nord – 12 rue Gabriel de kerveguen 97490 Sainte-Clotilde - 02 62 48 35 05 - 0262 483535 fcnord@reunion.cci.fr
Pôle Formation CENTHOR – 1 route de l'éperon 97435 Saint-Gilles Les HAUTS

CCI ÎLE DE LA RÉUNION

Date maj : 01/02/2024
Code Répertoire Spécifique : RS5369
Date d'enregistrement: 17/03/2021
Certificateur: CCI FRANCE
Domaine : Ressources Humaines

Traiter la Paie

POLE FORMATION – FORMATIONS PROFESSIONNELLES

PROGRAMME SYNTHETIQUE DE FORMATION

1- Traitement des variables de paie et constitution du salaire brut

- Règlementation générale et comparatif Légal/Conventionnel.
- Définition de la mensualisation.
- Définition et calcul des éléments accessoires du brut : Heures supplémentaires, heures complémentaires. - Avantages en nature, primes et indemnités soumises, absences (diverses, maladie, maternité, accident de travail).

2- Etablissement des cotisations sociales

- Calcul du plafond de la sécurité sociale et des tranches de rémunérations : méthode de la régularisation progressive mensuelle.
- Analyse des cotisations URSSAF : point de vigilance sur les lignes de cotisations dites « sensibles ».
- Analyse des cotisations Retraite complémentaire obligatoire et de Retraite supplémentaire facultative.
- Analyse des cotisations Prévoyances complémentaires : Prévoyance lourde, Frais de santé, …
- Calcul du net imposable.

3- Traitement des éléments constitutifs du salaire net

- Définition des frais professionnels, des titres-restaurants.
- Calcul de la saisie sur salaire.
- Définition des primes et indemnités non soumises.
- Distinction acompte et avance.
- Calcul du prélèvement à la source.

4- Contrôle du bulletin

- Réintégration des excédents fiscaux et sociaux.
- Pointage des bases et taux.

Lieux et contacts : Filière tertiaire

Pôle Formation SUD – 15 route de la balance 97410 Saint- Pierre 0262 96 96 54 - 0262 969696 – fcsud@reunion.cci.fr
Pôle Formation Nord – 12 rue Gabriel de kerveguen 97490 Sainte-Clotilde - 02 62 48 35 05 - 0262 483535 fcnord@reunion.cci.fr
Pôle Formation CENTHOR – 1 route de l'éperon 97435 Saint-Gilles Les HAUTS

Informations complémentaires et indicateurs de résultats sur le site internet : www.reunion.cci.fr

POINTS FORTS :
Formation permettant l'acquisition de diverses compétences rapidement mobilisables en entreprise.
Formation permettant l'utilisation du CPF.
Cette formation est dispensée avec toute l'expertise de la CCI Réunion : 7 sites de formation sur l'île, une offre très large qui permet d'apporter une solution Formation à vos besoins en compétences.